

Mail reçu le 21/09/2022 à 10h13

Madame, Monsieur,

Ayant passée toute ma jeunesse au Pyla sur Mer, je suis heureuse de voir qu'aujourd'hui nos plages sont accessibles facilement à tous et bien entretenues. Ce ré-ensablement ainsi que les perrés permettent de protéger le trait de côte évitant une érosion aujourd'hui aussi dangereuse, que certaine.

Ces plages du Pyla permettent une activité touristique et économique essentielle à la région et limitent l'utilisation des bateaux ou autres jet-ski.

Un paysage qui traverse le temps où chaque famille nourrit de précieux souvenirs.

Les différentes études menées comme celle du Laboratoire EPOC ont toutes prouvées que l'impact des travaux sur les espèces présentes était négligeable dans ces zones de sables pauvres et mouvantes.

Le ré-ensablement est donc tout à fait d'utilité publique, nous l'attendons tous.

Bien cordialement,

Axelle de Watrigant